

Questions orales

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, j'espérais que le député comprendrait le mandat de cette commission. Nous avons indiqué très clairement le mandat de la commission qui a été établie par le premier ministre pour étudier un projet d'intégration de tous les modes de transport dans l'avenir. Nous essayons exactement d'éviter la proposition à courte vue faite par le député.

Si nous prenons des décisions, comme les libéraux l'ont fait pendant 20 ans, pour les trois ou quatre prochains mois, nous passons encore trois ou quatre mois sans vue d'ensemble des transports. Si nous prenons une décision pour aujourd'hui et demain, nous nous retrouvons avec une dette de 300 milliards de dollars et avec le déficit qu'ont créé les libéraux. Nous pouvons l'éviter. On a établi la Commission royale sur les transports pour prendre des mesures concernant l'avenir des transports. Le mandat est clair. Ses membres ont été choisis et la commission travaillera dans la voie que nous lui avons fixée.

* * *

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et porte également sur la TPS, taxe qui, selon le président du Comité des finances, va saigner les gens à blanc.

J'aimerais que le vice-premier ministre nous communique aujourd'hui les données que possède le gouvernement fédéral sur les répercussions qu'aura cette taxe sur les provinces. Dans l'étude que les provinces ont diffusée hier, elles affirment qu'elles vont perdre environ 400 000 emplois et 7 milliards de dollars en recettes. Nous savons que le ministre des Finances a maintenant confirmé que l'Alberta sera sans aucun doute très durement touchée par la TPS.

Je voudrais savoir combien d'emplois disparaîtront. Combien d'argent perdrons-nous? Le ministre essaie-t-il de nous dire aujourd'hui à la Chambre que dix premiers ministres provinciaux représentant trois ou quatre partis politiques différents, sont dans l'erreur et que lui a raison, qu'il est omniscient? Que le ministre s'explique aujourd'hui ou se taise.

L'hon. Gilles Loiseleur (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, nous ne prétendons pas que les dix premiers ministres provinciaux ont tort. Nous disons que leur analyse, c'est-à-dire l'analyse qu'ils ont fait

faire, puisqu'ils ne l'ont pas effectuée eux-mêmes, est incorrecte. D'ailleurs, l'étude du Conference Board sur ce sujet a subi une foule de modifications ces derniers mois.

• (1130)

Je voudrais rappeler au député que son chef a, par le passé, porté ce même genre d'accusations. En 1984, il a affirmé que le ministre des Finances savait que son programme ferait perdre entre 50 000 et 100 000 emplois. Il a déclaré au ministre: «Au lieu de l'admettre, le ministre a tenté de cacher la vérité à la population.» Ce n'est pas vrai, nous ne cachons pas la vérité, monsieur le Président. En 1984, nous avons créé des emplois, de même qu'en 1985, en 1986 et en 1987, et nous continuerons d'en créer cette année et l'année prochaine, grâce à la TPS qui modernise la structure de notre régime fiscal.

M. Nystrom: Monsieur le Président, je suis sûr que même vous vous souvenez qu'il y a un an le ministre des Finances disait que tout allait bien, que l'économie était en plein essor et qu'on créait des emplois. Pourtant ils ne veulent même pas nous donner les documents qui ont inspiré ces déclarations.

Le ministre des Finances a affirmé que l'analyse effectuée pour les provinces est erronée. Il a aussi déclaré en public que de nombreux premiers ministres provinciaux sont personnellement d'accord avec la TPS, bien qu'ils l'aient tous répudiée. Le ministre peut-il révéler aujourd'hui quels premiers ministres provinciaux sont d'accord avec la TPS? Sinon, va-t-il cesser de leur faire dire ce qu'ils n'ont pas dit? Nous voulons de sa part des preuves ou le silence.

M. Loiseleur: Monsieur le Président, le député doit reconnaître que, pendant presque deux ans, les provinces ont travaillé en étroite collaboration avec nous pour mettre au point une taxe qui ressemble beaucoup à la TPS. Le fait qu'elle est provinciale et fédérale ne change rien à la question fondamentale. Nous nous en tenons à ce que nous avons dit à ce sujet.

En ce qui concerne l'analyse, je voudrais aviser le député que nous avons une méthode très au point dont nous sommes très fiers, qu'on a expliquée plus en détail publiquement aujourd'hui, qui tient compte des données du FMI et de l'OCDE et dont les résultats indiquent sans l'ombre d'un doute que la taxe sera économiquement avantageuse à court terme et encore davantage à moyen et à long terme.

Mon collègue, le ministre des Finances, a dit que c'était bien parce que la création d'emplois est une bonne chose.